



EXTRAIT DU
DELIBERATIONS DU COMITE DU
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE
COHERENCE TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN

Séance du 22 mars 2023

DELIBERATION N° 2023-03-04

Affectation des résultats 2022 sur le
Budget 2023

Le vingt-deux mars deux mille vingt-trois, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le vingt-sept février deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Frédérique LARDET, Nora SEGAUD-LABIDI, MM. Antoine de MENTHON, André SAINT MARCEL, Antoine GRANGE, René ALLAMAND, Christian VIVIAND, Jean-François GIMBERT.

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Dominique DUBONNET.

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : MM. Pierre AGERON, Thomas BIELOKOPYTOFF, Henri PERRIN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : MM. Marc PAGET, Philippe CHAPPET

Procurations : M. Sébastien SCHERMA donne procuration à M. Philippe CHAPPET.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Mme Julie MONTCOUQUIOL, MM. Claude ANTONIELLO, Xavier BRAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Délégués titulaires présents : Mme Isabelle VENDRASCO MM. Joël MUGNIER, Christian HEISON, Roland LOMBARD, Jean-Pierre LACOMBE et Jean-François PERRISOUD.

Était également présente à la séance, avec voix non délibérative :

- M. Jean-Pierre FAVRE
- Mme Fabienne GREBERT

Monsieur Antoine GRANGE est nommé secrétaire de séance.

.....

Affectation des résultats 2022 sur le budget 2023

Suite à la clôture du budget 2022, il convient de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2022
Il est proposé d'affecter l'excédent comme suit :

1) Section d'investissement :

Excédent global 2022 de **381 825.37 €** sera maintenu à l'investissement et servira à financer les dépenses de cette section

2) Section de fonctionnement :

L'excédent de fonctionnement 2022 de **307 531.36 €** sera maintenu à la section de fonctionnement et servira à financer les dépenses de cette section

Le Comité Syndical du SCoT du bassin annécien, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Nombre de membres en exercice : 43
- Nombre de membres présents : 23
- Nombre de suffrages exprimés : 24
 - Pour : 24
 - Abstention : 00

Affecte les résultats du Syndicat Mixte du SCOT du bassin annécien sur le budget 2023 de la manière ci-dessus énoncée.

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 22 mars 2023.

Le Président,



Antoine de MENTHON

de la réception en Préfecture le.....

et de la publication du

Le Président,